Communications inscrites à l'ordre du jour.

I. — M. A. Ernout continue son exposé relatif à la méthode de la science étymologique. Montrant par des exemples l'intérêt qu'il y a à tenir compte du genre et de la forme des noms, il étudie en particulier le mot *aequor* (dérivé de *aequus*), dont le genre neutre, étonnant au premier abord, si on le compare au genre des noms en *-or* masculins dérivés d'adjectifs, tels que *nigror*, *albor*, etc., s'explique naturellement si l'on songe que *aequor* désigne non pas une qualité, mais un objet (cf. *robur*, *-oris*, neutre, à côté de *rubor*, masculin). M. Meillet, en approuvant cette explication, remarque que le latin et le germanique sont les deux seules langues qui aient développé cette forme d'abstraits masculins, et il incline à voir dans cette concordance un des traits caractéristiques de l'indo-européen occidental.

M. Ernout montre ensuite par l'étude de la flexion du mot *mensis* que le latin a éliminé de sa déclinaison un type aberrant **men(s)*, gén. *mensis*, en étendant au nominatif la forme de génitif. Il rappelle à ce propos que le nom de l'oie, lat. *anser*, est aussi un ancien thème en *-ns*, **ghans-*, dont le paradigme a été normalisé par l'adjonction d'un suffixe *-er*, qui n'a pas de valeur sémantique. M. Vendryes se demande si ce suffixe *-er* du nominatif n'est pas un ancien *-is* devenu *-er-* aux cas obliques (*anseris* serait issu de **ansis-is*) et de là passé au nominatif. L'irlandais plaide en faveur de cette hypothèse.

M. Ernout insiste enfin sur l'avantage que trouve l'étymologiste à grouper les formes semblables. Examinant les adjectifs en *-cus* qui marquent une infirmité ou un travers physique, il est amené à préciser le sens de l'adjectif *mancus*, et du verbe *peccare*, « broncher », qui doit être le dénominatif d'un adjectif **peccus*, parallèle à *mancus*.

II. — M. A. Meillet étudie la formation des démonstratifs latins, qui, en raison de leur valeur personnelle, constituent un système presque sans analogue dans la famille indo-européenne. Il montre comment on peut interpréter par l'adjonction d'un élément déictique à un thème indo-européen commun ces formes réputées d'ordinaire inanalysables.

III.

SÉANCE DU 14 MARS 1925.

Président : M. H. Goelzer.

Membres présents. — M^lle^ M. Aubert, MM. H. Bernès, J. Bloch, E. Chatelain, M^lle^ M. Comeau, M. R. Durand, M^lle^ A. Freté, MM. H. Gœlzer, G. Gougenheim, M^lle^ A. Guillemin, MM. Th. Jaulmes, H. Lebègue, H. Lévy-Bruhl, L. Malteste, J. Marouzeau, A. Meillet, L. Nougaret,

Ch. Pagot, P. Perrochat, Mlle H. Petré, MM. L. Pichard, M. Prou, L. Renou, Mlle A. Tachauer, Mme H. de Willman-Grabowska, M. H. Yvon.

Communications du secrétaire.

M. Marouzeau, secrétaire, fait part à la Société du décès récent de M. Raymond Cahen, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

Il annonce de la part de M. F. Ramorino, président de la Société « Atene e Roma » de Florence, un projet de publication à l'occasion du bi-millénaire de Virgile, qui doit être le fruit d'une collaboration internationale.

Enfin, il fait le bilan de l'accroissement de la Société depuis la publication de la dernière liste de membres. Une cinquantaine de membres nouveaux se sont fait inscrire au courant de l'année, représentant tous les ordres d'étude et toutes les catégories d'adhérents; il y a lieu de se féliciter en particulier de l'adhésion de nombreux membres étrangers (la moitié environ), dont plusieurs de pays ex-ennemis. Le secrétaire leur souhaite à tous la bienvenue.

Communications inscrites à l'ordre du jour.

I. — M. L. Nougaret, qui a vécu dans l'intimité de L. Havet et a participé avec Mlle Freté à ses derniers travaux, rend compte de l'état d'avancement dans lequel le maître a laissé ses manuscrits : édition complète de Térence, partielle de Plaute, etc.

II. — Mlle A. Freté, en liaison avec une communication antérieure de M. Marouzeau, expose la doctrine de L. Havet sur la traduction et l'ordre des mots : transposer la syntaxe si besoin est, mais respecter la disposition des éléments de la phrase.

M. Marouzeau et M. A. Meillet font des réserves sur l'inconvénient qu'il peut y avoir d'une part à altérer la physionomie syntaxique de la phrase, d'autre part à reproduire la disposition des mots, qui est soumise dans chacune des deux langues à des principes différents.

III. — M. P. Perrochat expose les résultats d'un travail approfondi sur la place du verbe chez Tacite : variable dans les propositions principales, la place du verbe est fixe dans les subordonnées, sauf le cas des phrases dites « à queue », de certaines subordonnées improprement dites, et des séries de propositions parallèles où le déplacement d'un verbe rompt la monotonie.

M. Goetzler et M. Marouzeau insistent sur l'intérêt que présentent ces constatations, d'une part en ce qui concerne le rôle de la subordination et les règles indo-européennes de l'ordre des mots, d'autre part en ce qui regarde le jugement qu'on doit porter sur le style de Tacite.

LOUIS HAVET

(1849-1925)

Louis Havet, notre président de fondation, est mort le 26 janvier. En prenant la présidence de la séance de février, M. E. Chatelain a rendu hommage au maître disparu, et retracé en ces termes sa carrière :

Mesdames, Messieurs,

La Société des Études latines vient d'être frappée cruellement par la perte de son premier président, Louis Havet. Si son décès ne vous a pas été annoncé, si vous n'avez pas eu la consolation de pouvoir accompagner son cercueil, c'est en vertu de la volonté formelle exprimée par le défunt d'éviter toute cérémonie et en conséquence de n'avertir aucun membre des sociétés et corps savants auxquels il appartenait; il s'est souvenu sans doute des vers d'Ennius, qu'il avait tant pratiqué :

> Nemo me lacrimis decoret nec funera fletu
> Faxit.

Il n'en vivra pas moins dans le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

La longue carrière de L. Havet, comme celle de Louis Quicherat, a été consacrée entièrement au latin. Cinq jours avant sa mort, c'est dans son lit qu'il fit sa dernière conférence.

A vingt ans, déjà licencié ès lettres, il vint suivre à l'École pratique des Hautes Études, nouvellement fondée, les conférences de Boissier, Bréal, Gaston Paris et Bergaigne, étudiant l'orthographe latine, la grammaire comparée, les langues romanes et le sanscrit. Dès novembre 1872, à vingt-trois ans, il était jugé digne d'enseigner à la même École. Il choisit pour sujet de son enseignement les difficiles questions de la prononciation, de l'orthographe et de la flexion dans le latin archaïque. Ensuite il étudia en détail la déclinaison latine et réussit à publier du livre célèbre de Bücheler une traduction française si modifiée, si amplifiée que cette traduction fut à son tour traduite en allemand.

Il devint docteur ès lettres avec une thèse latine sur le vers saturnien, la plus obscure des questions de métrique latine, et par une restitution complète en vers du texte de la comédie anonyme dite *Querolus* ou *Aulularia*, tranchant définitivement la question controversée entre les savants de savoir si la pièce était écrite en prose ou en vers. Collaborateur actif de la *Revue critique*, des *Mémoires* et du *Bulletin* de la *Société de lin-*